

AVIS DE MARCHÉ

MISSIONS DE L'OPERATEUR PROJET ADDUCTION EAU POTABLE AEP ABALAK NIGER

Publié au BOAMP/JOUE sous l'annonce No **22-73071**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

ville de Grabels, Maison Commune, 1 place Jean Jaurès, 34790, Grabels, F, Téléphone : (+33) 4 67 10 41 00,

Courriel : marches.publics@ville-grabels.fr, Code NUTS : FRJ13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-grabels.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches.montpellier3m.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.montpellier3m.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.montpellier3m.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Missions de l'opérateur projet adduction eau potable AEP Abalak NIGER

Numéro de référence : 22SOPAEPNIGER

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71540000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le programme du projet de l'opération AEP Abalak recouvre les éléments suivants organisés en trois volets : Les infrastructures (puits, réseau de distribution, etc.), la gouvernance (favoriser la maîtrise de la ressource) et la sensibilisation/formation de la population. Les missions de l'opérateur sur ce projet se déclinent en : Planification et coordination ; Assistance technique ; Suivi – Évaluation ; Passation des marchés publics ; Gestion financière et administrative ; Administration ; Sûreté, Sécurité civile et sanitaire ; formation de la population et réalisation d'un plan d'Information, Education et Communication (IEC) Les missions sont décrites au cahier des charges du dossier de consultation.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 257 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assistance technique, Formation, Ingénierie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71540000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ13-NE

Lieu principal d'exécution : Ce projet sera exécuté au Niger et en France (Grabels)

II.2.4) Description des prestations : le projet se structure en trois volets 1- Les infrastructures (Puits, réseau de distribution, etc.) ; 2- La gouvernance (Favoriser la maîtrise de la ressource) ; 3- la sensibilisation et la formation de la population

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 70.0

Coût :

1. Prix des prestations / Pondération : 30.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 257 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 4

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : Une partie du marché est financé par l'agence de l'eau et l'agence française et développement

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assistance à maîtrise d'ouvrage, Formation



SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Pour la phase de candidature, chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

24 octobre 2022 - 13:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date : 4 novembre 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 74 10, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 13 SEPTEMBRE 2022**

